

Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire 2019 du CPV **Le 29 avril 2019 à 18h00 à l'arcade du CPV.**

Présent-e-s : Eileen Dudley-Martin, Patrick Johner, Benjamin Kern, Guilhem Kokot, Julie Lefebvre, Adrien Michel, Michele Muniz, Sophie Philipona, Lucie Rudaz, Sarah Sandoz, Gregory Trolliet, Karine van Trappen, Ambre Soler, Thomas Windegger.

Excusé-e-s : Géraldine Gilliand, Sophie Mengotti, Lydia Schneider-Hausser, Damaris Stevens, Valentin Thélin.

Accueil et apéritif de bienvenue.

Le Président ouvre la séance à 18h15 et remercie les personnes présentes. Un tour de table est proposé afin de se présenter.

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du PV de l'AG du 25 avril 2018

Le PV de l'AG 2018 est approuvé à l'unanimité.

3. Rétrospective de l'année 2018 et présentation du rapport d'activités et des comptes

Au niveau de l'Association, Sarah Sandoz a été confirmée dans son poste de Directrice. Un grand merci à elle pour ce qu'elle a accompli. Adrien remercie également l'équipe qui a assuré le suivi des camps à la suite du décès de Jean-Luc Mühlebach au milieu de l'été 2018. La gestion de l'informatique a été reprise à l'interne grâce à l'engagement de Valentin Thélin.

Du côté des camps, les activités ont rencontré au grand succès. Il y a eu quelques situations de crise mais l'équipe les a très bien gérées.

Le travail de réflexion continue au CPV. La commission de travail sur le genre s'est rencontrée. Un partenariat avec Action Innocence sur les nouveaux médias a également été mis en place.

L'arcade du CPV a été entièrement rénovée grâce à une donation. Nous remercions les corps de métiers qui ont travaillé pour en faire un lieu d'accueil adapté pour les enfants.

La direction a apporté des changements au secteur de l'animation. Une réflexion sur les indicateurs financiers a été mise en place afin d'identifier les besoins pour atteindre les objectifs fixés.

Cette année, des partenariats pérennes se sont créés avec la Fondation Albatros et la Fondation Sésam.

Merci et félicitation à l'équipe et au Comité pour le travail accompli.

4. Approbation des comptes et du rapport de vérification des comptes

Patrick remercie Karine et l'équipe pour la gestion des comptes de l'Association. Les comptes sont toujours très précis et lisibles avec des indicateurs mis à jour durant l'année. La comptabilité est mise à jour régulièrement, ce qui est très utile à l'interne. La trésorerie est suffisante, nous n'avons plus besoin de choisir les factures à payer comme les années précédentes. La situation est très correcte. Le CPV a obtenu la subvention de l'OFAS, ce qui permet de financer les frais fixes. Bonne gestion des dépenses et débiteurs également. Les comptes et le rapport de vérification des comptes sont approuvés à l'unanimité moins une abstention d'usage.

5. Vote de décharge de gestion du comité pour l'exercice 2018

Les membres approuvent à l'unanimité la décharge de gestion du comité moins cinq abstentions d'usages. Bravo et merci à eux.

6. Élection des vérificateurs aux comptes 2019

Karine propose d'engager l'entreprise RSM audit Switzerland SA pour l'année 2019 pour les mêmes coûts, sauf pour la première année. Le fiscaliste est spécialisé dans le droit des associations. La proposition a été acceptée par Sarah, Adrien et Patrick.

Le vérificateur aux comptes est élu pour les trois prochaines années (contrat reconduit d'année en année) à l'unanimité.

7. Règlement des fonds « Loisirs pour tous » & « Helvetia Mix »

Les règlements des fonds sont approuvés à l'unanimité moins une abstention d'usage.

8. Modification des statuts

La commission de travail sur le genre propose d'ajouter à l'article 2 des statuts de l'Association, la mention « aucune distinction de genre ». La modification est approuvée à l'unanimité moins une abstention.

9. Election des membres du comité

Les candidats pour le comité sont:

Lydia Schneider-Hausser, Gregory Trolliet, Adrien Michel, Guilhem Kokot, Patrick Jonher, Benjamin Kern, Julie Lefebvre. Tous sont sortant sauf Gregory Trolliet.

Géraldine Gilliland ne se présente pas.

L'équipe remercie le comité pour son soutien et pour cette belle collaboration.

Le comité est élu à l'unanimité.

10. Divers

Le Président clôt la séance à 18h55.

Procès verbale rédigé par Lucie Rudaz, secrétaire administrative, et relu par Adrien Michel, Président